ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus : 29 En fonction : 29 Présents : 28 Procurations : 0 Excuses : 0

Absents: 1

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

EXTRAIT N°2019.00039

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 mars 2019

Le 25 mars 2019, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire

<u>Présent(e)(s)</u>: M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, M. Benoît KUSTER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard

CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MetYER, Mme Martine SCHWARTZ,

M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, M. Eliane STAHL, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne Anne

HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER,

M. Gilbert MASSON, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick

Procuration(s):

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 19 mars 2019

DÉSIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SÉANCE

M. le Maire explique à l'assemblée que conformément à l'article L2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), lors de chacune de ses séances, le Conseil Municipal désigne son secrétaire.

Par ailleurs, l'article L2541-7 du CGCT précise que « Le Maire peut prescrire que les agents de la commune assistent aux séances ». Toutefois, ces derniers ne participent pas aux délibérations.

Le secrétaire de séance assiste le Maire pour la vérification du quorum et la validité des pouvoirs, de la contestation des votes et du bon déroulement des scrutins. Il contrôle l'élaboration du procèsverbal de séance.

Sur proposition de M. le Maire,

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

APPROUVE la désignation de Mme Elisabeth BILDSTEIN en qualité de secrétaire de séance.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 28	Dont procurations : o
POUR: 28	ABSTENTIONS : o ()	CONTRE: o()

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.



Le Maire,

Pascal LOHR

DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus : 29 En fonction : 29 Présents : 28 Procurations : 0 Excuses : 0 Absents : 1

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

EXTRAIT N°2019.00040 du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 mars 2019

Le 25 mars 2019, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire <u>Présentle(16)</u>: M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, M. Benoît KUSTER, Mme Hèlène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martie SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, M. Eliane STAHL, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Gilbert MASSON, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procuration(s):

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 19 mars 2019

APPROBATION DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

M. le Maire explique à l'assemblée que le compte-rendu de la dernière séance du Conseil Municipal a été publié sur le site Internet de la Commune au lien suivant :

http://www.kaysersberg-vignoble.fr/accueil/compte-rendu-du-conseil-municipal/

APRES EN AVOIR DELIBERÉ LE CONSEIL MUNICIPAL :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 25 février 2019.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 28	Dont procurations : o
POUR: 28	ABSTENTIONS: 0	CONTRE: 0

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.



Le Maire,

Pascal LOH

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres
du Conseil Municipal
Elus:29
En fonction:29
Présents:28
Procurations:0
Excuses:0
Absents:2

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

RECU EN PREFECTURE

Le 28 mars 2019

VIA DOTELEC - S2LOW
99_DE-062-200052603-20190325-020190004110

EXTRAIT Nº2019.00041

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 mars 2019

Le 25 mars 2019, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire <u>Présentlei(s)</u>: M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, M. Benoît KUSTER, Mme Hêiêne BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, M. Eliane STAHL, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Gilbert MASSON, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procuration(s):

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance. Date de convocation : 19 mars 2019

COMMUNICATIONS - DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée au Maire par délibération du Conseil Municipal de Kaysersberg Vignoble en date du 20 Février 2017.

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL :

PREND acte des décisions suivantes :

MARCHES PUBLICS

Objet	Date	Montant	Titulaire
Travaux rue des Vignes		Le contrat initial passe de 33 075 H.T	
et faubourg des Pierres contrat de maîtrise	18/03/2019	à 58 913,79 H.T. (+ 25 838,79 €) Nouveau montant des travaux :	OTE INGENIERIE
d'œuvre	,-5,5	1870 279,00 €	68000 COLMAR
Avenant n° 1		Taux de rémunération : 3,15 %	

ASSURANCES

Sinistre	Date	Objet	Montant
Infiltration d'eau salle Théo FALLER	14/02/2019	Remboursement des Honoraires d'expertise	15 540,00 €

SUBVENTIONS NOTIFIEES

Projet	Date Notification	Financeurs	Montant
Élimination d'une espèce indésirable	13/03/2019	Contrat Natura 2000 : • Union Européenne FEADER • ETAT : DREAL	4 770,00 € 4 230,00 €
Restauration de l'escalier hélicoïdal de la mairie de Kaysersberg	31/01/2019	• Région GRAND EST : • DRAC	57 255,00 € 76 340,32 €
Tableau scores Basket, salle Théo Faller	26/11/2018	Conseil Départemental 68	3 380,00 €

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.

Le Maire,

Pascal LOMP

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus: 29 En fonction: 29 Présents: 28 Procurations: o Fyruses: 0 Absents: 1

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

Le 28 mars 2019 **VIA DOTELEC - S2LOW** 99_DE-062-200052603-20190325-D20190004210

RECU EN PREFECTURE

EXTRAIT N°2019.00042

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 mars 2019

Le 25 mars 2019, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire Présent(e)(s): M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, M. Benoît KUSTER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bemard CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, M. Eliane STAHL, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Gilbert MASSON, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procuration(s):

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 19 mars 2019

DETR_2019_CHEMIN_RURAL_GEISSENLAEGER

Entendu les explications de M. Michel BLANCK, adjoint chargé des chemins ruraux,

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

APPROUVE le plan de financement des travaux sur le chemin rural « Geissenlaeger » ;

Dépen	ses	Recettes	
Travaux	18 165 € HT	DETR (40 %)	8 905 €
Divers, imprévus (5%)	908 € HT		_
Maîtrise d'œuvre	1691€HT	FCTVA (16,404 %)	4 382,62 €
Frais divers (annonce, CSPS,)	1500 € HT	Ville de Kaysersberg Vignoble	13 429,18 €
TOTAL en € HT	22 264 € HT		
TVA (20%)	4 452,80 €		
TOTAL en € TTC	26 716,80 € TTC	TOTAL en € TTC	26 716,80 € TTC

SOLLICITE une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour 2019;

RAPPELLE que, conformément à la délibération 2017/02-019 du 20/02/2017, M. le Maire est autorisé à demander à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales, l'attribution de l'intégralité des demandes de subventions au profit de la Commune, dans quelque domaine que ce soit ;

CHARGE M. le Maire, ou son représentant, de régler toutes les modalités et de signer tous les documents relatifs à cette décision.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 28	Dont procurations : o	
POUR: 27	ABSTENTIONS: 1 (M. Henri STOLL)	CONTRE: 0	

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.



Pascal LOI

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus:29 En fonction: 29 Présents: 28 Procurations: o FYCUCAS . O Absents: 1

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

VIA DOTELEC - S2LOW

RECU EN PREFECTURE

Le 28 mars 2019

99 DE-062-200052603-20190325-D20190004310

EXTRAIT N°2019.00043

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 mars 2019

Le 25 mars 2019, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire

Présent(e)(s): M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, M. Benoît KUSTER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, M. Eliane STAHL, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Gilbert MASSON, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick

Procuration(s):

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 19 mars 2019

ADMISSION EN NON-VALEUR DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Entendu les explications de Mme Patricia BEXON, Adjointe au Maire en charge des finances,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE d'admettre en non-valeur les produits irrécouvrables d'un montant de 512,16 € pour le budget annexe « Eau-assainissement » et 212,00 € pour le budget Ville selon l'état présenté par le Trésorier et annexé à la présente,

PREND ACTE que les dépenses correspondantes seront imputées à l'article 6541 des budgets

PREND ACTE que l'admission en non-valeur n'emporte pas juridiquement extinction des dettes et des poursuites.

CHARGE M. le Maire, ou son représentant, de régler toutes les modalités et de signer tous les documents relatifs à cette décision.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 28	Dont procurations : o
POUR: 28	ABSTENTIONS: 0	CONTRE: 0

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.

Le Maire.

Pascal LOH

DEPARTEMENT **DU HAUT-RHIN**

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus:29 En fonction: 29 Présents: 28 Procurations: o Excuses: o

Absents: 2

REPUBLIQUE FRANÇAISE

RECU EN PREFECTURE

Le 28 mars 2019

VIA DOTELEC - S2LOW

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

EXTRAIT N°2019.00044

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 mars 2019

Le 25 mars 2019, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire

<u>Présent(e)(s)</u>: M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, M. Benoît KUSTER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnes DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, M. Eliane STAHL, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Gilbert MASSON, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procuration(s): Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation: 19 mars 2019

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET ANNEXE RÉGIE COMMUNALE

Entendu les explications de Mme Patricia BEXON, adjointe en charge des finances

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

APPROUVE la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

BUDGET REGIE COMMUNALE

	FONCTIONNE	MENT	
Dépenses		Recettes	
	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6156 (011) Maintenance	-100€		
658 (65) Charges diverses de gestion courante	100€		
Total Dépenses	0.00	Total Recettes	0.00
TOTAL	0.00	TOTAL	0.00

CHARGE M. le Maire, ou son représentant, de régler toutes les modalités et de signer tous les documents relatifs à cette décision.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 28	Dont procurations : o
POUR: 28	ABSTENTIONS: 0	CONTRE: 0

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.



ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus : 29 En fonction : 29 Présents : 28 Procurations : 0 Excuses : 0 Absents : 1

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

RECU EN PREFECTURE Le 28 mars 2019

VIA DOTELEC - S2LOW

EXTRAIT N°2019.00045

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 mars 2019

Le 25 mars 2019, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire
<u>Présentle(16)</u>: M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, M. Benoît KUSTER, Mme Hêlène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard
CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, M. Eliane STAHL, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne
HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Gilbert MASSON, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick
SCHIFFMANN

Procuration(s):

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 19 mars 2019

CORRECTION D'UNE ANOMALIE COMPTABLE

Entendu les explications de Mme Patricia BEXON, adjointe aux finances,

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

APPROUVE cette opération d'apurement du compte 2761 par l'opération d'ordre non budgétaire décrite ci-dessous :

débit du compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » / Crédit du compte 2761 « Créances pour avances en garantie d'emprunt » pour 26 607,49 €.

CHARGE M.le Maire, ou son représentant, de régler toutes les modalités et de signer tous les documents relatifs à cette décision.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 28	Dont procurations : o
POUR: 28	ABSTENTIONS: 0	CONTRE: 0

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.



Le Maire,

DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus:29 En fonction:29 Présents:28 Procurations:0 Excuses:0 Absents:1 REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

VIA DOTELEC - S2LOW

99 DE-062-200052603-20190325-D201900046I

RECUEN PREFECTURE

Le 28 mars 2019

EXTRAIT N°2019.00046

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 mars 2019

Le 3g mars 2039, le Conseil Munidopal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire

<u>Présent(eks)</u>: M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, M. Benoît KUSTER, Mme Hêlène BONN, M. Michel BLANCK, M. Bernard

CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyme MEYER, Mme Martine SCHWARTZ,
M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, M. Eliane STAHL, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne
HILLBRAND, Mme Patride BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAW MULLIUNG, M. Left MULLER,
M. Gilbert MASSON, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick

Procuration(s):

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 19 mars 2019

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU PRIEGEL - DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ELECTRICITÉ

Entendu les explications de M. Benoit KUSTER, adjoint en charge de la voirie et des réseaux

VU la délibération du Conseil Municipal du 28 Janvier 2019 approuvant le projet d'aménagement de la rue du Priegel _ réseaux humides,

VU l'exposé de Mr Benoît KUSTER, Adjoint au Maire chargé de la voirie et des réseaux,

CONSIDERANT l'opportunité de mise en souterrain des réseaux secs à l'occasion des travaux de prolongation des réseaux humides rue du Priegel,

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

DECIDE de solliciter une participation financière du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin pour l'extension et l'enfouissement des réseaux secs de la rue du Priegel.

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tous les documents s'y rapportant et notamment la convention de financement.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 28	Dont procurations : o
POUR: 28	ABSTENTIONS: 0	CQNTRE:0

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire pai mansmission à la Préfecture de COLMAR.



Le Maire Pascal Lond

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus:29 En fonction:29 Présents:28 Procurations: o Excuses: o Absents:1

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

VIA DOTELEC - S2LOW

RECUEN PREFECTURE

Le 28 mars 2019

99_DE-062-200052603-20190325-D20190004710

EXTRAIT N°2019.00047

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 mars 2019

Le 25 mars 2019, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire
<u>Présent(el(s)</u>: M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, M. Benoît KUSTER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bemard
CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, M. Eliane STAHL, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne
HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Gilbert MASSON, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphalne BETTEMBOURG, M. Patrick
SCHIFFMANN

Procuration(s):

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 19 mars 2019

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU FAUBOURG DES PIERRES ET DE LA RUE DES VIGNES _ DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE AU SYNDICAT D'ELECTRICITÉ ET DE GAZ DU HAUT_RHIN

VU l'exposé de M. Benoît KUSTER, Adjoint au Maire chargé de la voirie et des réseaux,

VU que les travaux prévus entrainent la mise en souterrain de réseaux secs,

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

DECIDE de solliciter une participation financière au Syndicat d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin pour l'enfouissement des réseaux secs de la rue des Vignes et du Faubourg des Pierres.

AUTORISE M. le Maire, ou son représentant à signer tous les documents s'y rapportant et notamment la convention de financement.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 28	Dont procurations : o
POUR: 28	ABSTENTIONS: 0	CONTRE: 0

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.



Le Mair

Pascal LO

DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus:29 En fonction:29 Présents:28 Procurations:0 Excuses:0

Absents: 1

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE VIA DOTELEC - S2LOW

RECU EN PREFECTURE

Le 28 mars 2019

99_DE-062-200052603-20190325-D201900

EXTRAIT N°2019.00048

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 mars 2019

Le 25 mars 2019, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire

<u>Présent(eks)</u>: M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, M. Benoît KUSTER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard

CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ,

M. Jean-Jacques GSELL HERQLD, M. Eliane STAHL, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne

HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER,

M. Gillbert MASSON, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick

Procuration(s):

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 19 mars 2019

EXTENSION DE LA SALLE THÉO FALLER - CONVENTION AVEC L'ADHAUR

Entendu les explications de M. Bernard CARABIN, adjoint en charge des travaux,

M.Henri STOLL, quitte la salle le nombre de votant est de 27.

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

APPROUVE le projet de convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet d'extension de la salle Théo Faller tel que présenté en annexe, pour un montant de 4.255 € HT

DIT que les crédits nécessaires seront prélevés sur l'opération N° 19601 article 2313 inscrite au budget 2019 de la ville

AUTORISE le Maire à signer la convention et tous documents se rapportant à cette affaire

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 27	Dont présents : 27	Dont procurations : o
POUR: 27	ABSTENTIONS: 0	CONTRE: 0

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.



Le Maire,

Pascal LO

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres
du Conseil Municipal
Elus:29
En fonction:29
Présents:28
Procurations:0
Excuses:0

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

EXTRAIT N°2019.00049 du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 mars 2019

Le 25 mars 2019, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire <u>Présentleils</u>: M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, M. Benoît KUSTER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, M. Eliane STAHL, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Gilbert MASSON, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick

SCHIFFMANN

Procuration(s):

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 19 mars 2019

MODIFICATION DES TARIFS DE STATIONNEMENT SUR L'AIRE DE CAMPING CAR

Entendu les explications de Mme Marie Paule BALERNA, adjointe en charge du commerce du tourisme et du domaine public

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

APPROUVE le nouveau tarif forfaitaire de 10€ par tranche de 24h applicable pour l'aire de stationnement des campings cars de l'Erlenbad à compter du 1er avril 2019, CHARGE M. le Maire ou son représentant, de signer tous les documents relatifs à cette décision.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 28	Dont procurations : o
POUR: 28	ABSTENTIONS: 0	CONTRE: 0

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.



Pascal I

DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus : 29 En fonction : 29 Présents : 28 Procurations : 0 Excuses : 0 Absents : 1 REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

EXTRAIT N°2019.00050

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 mars 2019

RECU EN PREFECTURE

Le 28 mars 2019 VIA DOTELEC - S2LOW

99 DE-062-200052503-20190325-D201900050K

Le 25 mars 2019, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire
<u>Présent(e/fs)</u>: M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, M. Benoît KUSTER, Mme Héiène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard
CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ,
M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, M. Eliane STAHL, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne
HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER,
M. Gilbert MASSON, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick

Procuration(s):

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 19 mars 2019

ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES MARCHÉ À BON DE COMMANDES POUR LA MISE À JOUR DES PLANS DES RÉSEAUX POUR LEUR INTÉGRATION AU SIG (EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT, ÉCLAIRAGE PUBLIC, CHALEUR)

Entendu les explications de M. Benoit KUSTER, Adjoint au Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de la commande publique,

VU le projet de convention constitutive du groupement de commandes,

CONSIDERANT l'intérêt de rejoindre ce groupement de commande pour la mise à jour du SIG relatif aux réseaux de toute nature.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADHERE au groupement de commandes pour la mise à jour des plans des réseaux pour leur intégration au SIG (eau potable, assainissement, éclairage public, chaleur)

APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes tel que présentée en annexe à la présente délibération et désignant la Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé coordonnateur du groupement

AUTORISE le MAIRE ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes

DECIDE les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du groupement au budget de l'exercice correspondant

CHARGE Monsieur Le Maire de la notification et de l'exécution de la présente.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 28	Dont procurations : o
POUR: 28	ABSTENTIONS: 0	CONTRE: 0

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.

SECOND SE

Le Maire.

Pascal LOH

DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus:29 En fonction:29 Présents:28 Procurations:0 Excuses:0 Absents:1 REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

Le 28 mars 2019
VIA DOTELEC - S2LOW

99 DE-062-200052603-20190325-D20190005110

RECU EN PREFECTURE

EXTRAIT N°2019,00051

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 mars 2019

Le 25 mars 2019, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maîre
<u>Présentle(16)</u>: M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, M. Benoît KUSTER, Mme Hêlène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bemard
CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ,
M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, M. Eliane STAHL, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne
HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER,
M. Gillert MASSON, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick
SCHIFFMANN

Procuration(s):

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance. Date de convocation : 19 mars 2019

ECHANGE DE PARCELLES

Entendu les explications de M.Michel BLANCK, Adjoint chargé de la viticulture, forêt, chasse et chemins ruraux.

VU le procès-verbal d'arpentage du 29 janvier 2018 VU l'avis des domaines du 20 mars 2019

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL:

APPROUVE le principe de l'échange sans soulte des parcelles suivantes :

- D'une part, la parcelle cadastrée section n° 9 342 d'une superficie de 0,77 ares appartenant à la coopérative BESTHEIM et la parcelle n° 349 d'une superficie de 0,32 ares, appartenant à Mme Clarisse MISCHLER.
- D'autre part la parcelle cadastrée section n° 9 parcelle n° 340 d'une superficie de 1,09 ares appartenant à la Ville de Kaysersberg Vignoble.

PRECISE que cet échange se fera par acte notarié et que les frais y afférant seront à la charge du demandeur.

DONNE pouvoir à Mme Martine SCHWARTZ, adjointe au maire, pour signer l'acte notarié

CHARGE M. le Maire, ou son représentant, de régler toutes les modalités et de signer tous les documents relatifs à cette décision.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 28	Dont procurations : o
POUR: 28	ABSTENTIONS: 0	CONTRE:0

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par fransmission à la Préfecture de COLMAR.

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus:29 En fonction: 29 Présents: 28 Procurations: o Excuses: o Absents:1

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

RECUEN PREFECTURE

Le 28 mars 2019

VIA DOTELEC - S2LOW

99 DF-062-200052603-20190325-D2019000520

EXTRAIT N°2019.00052

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 mars 2019

Le 25 mars 2019, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire Présent(e)(s): M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, M. Benoît KUSTER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, M. Eliane STAHL, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Gilbert MASSON, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procuration(s):

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 29 mars 2019

CESSION D'UNE PARCELLE

Entendu les explications de Mme Martine SCHWARTZ, adjointe en charge de l'Urbanisme

VU la demande de M. Bertrand KUENTZ

VU l'avis du service des domaines en date du 11 juin 2018

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

APPROUVE la cession de la parcelle cadastrée section 6-94 d'une surface de 0.51 ares située 10 rue de la Flieh à Kaysersberg à M. Bertrand KUENTZ

DIT que la cession interviendra par acte notarié, les frais étant à la charge de l'acquéreur

DONNE pouvoir à Mme Martine SCHWARTZ, adjoint ne charge de l'urbanisme pour signer l'acte à intervenir

CHARGE le Maire, ou son représentant de l'exécution de la présente et l'autorise à signer tous documents relatifs à cette affaire.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 28	Dont procurations : o
POUR: 23	ABSTENTIONS : 1 (M. Michel FRITSCH)	CONTRE: 4 (M. Henri STOLL, M. Gilbert MASSON, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, Mme Isabelle SALVI)

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transposition à la Préfecture de COLMAR.

> Le Maire. Pascal LO

DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus:29 En fonction: 29 Présents: 28 Procurations: o Excuses: o

Absents: 1

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

RECU EN PREFECTURE

Le 28 mars 2019

VIA DOTELEC - S2LOW

99 DE-062-200052603-20190325-D2019000530

EXTRAIT N°2019.00053

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 mars 2019

Le 25 mars 2019, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire

Présent(e)(s) : M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, M. Benoît KUSTER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, M. Eliane STAHL, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Gilbert MASSON, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procuration(s):

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 19 mars 2019

VENTE DE L'ANCIENNE POSTE ET MAISON AVEC 2 APPARTEMENTS À KIENTZHEIM

Entendu les explications de M. Vincent TEMPE, Conseiller déléqué chargé de la stratégie patrimoniale et financière,

VU l'avis du service des domaines en date du 8 août 2018.

VU le mandat exclusif de vente avec l'agence immobilière « En Apparté - Ella Immobilier » de Kaysersberg Vignoble qui a trouvé un acquéreur.

VU l'offre d'achat de MM Julien FRANCOIS et Maxime SENES domiciliés à Strasbourg en date du 27 février 2019.

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

ACCEPTE la vente de l'ensemble immobilier pour un prix de 210 000 €uros net vendeur à MM Julien FRANCOIS et Maxime SENES ainsi constitué :

ancienne poste 1 place Chanoine Papirer et immeuble 1 rue du Maréchal Foch à Kientzheim parcelle cadastrée section 164.03 n° 76 d'une superficie totale de 3,66 ares.

PRECISE que cette vente se fera par voie d'acte notarié, les frais étant à la charge de l'acquéreur; DONNE pouvoir à Mme Martine SCHWARTZ pour signer l'acte

AUTORISE le Maire à signer l'acte de vente et toute pièce se rapportant à cette affaire.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 28	Dont procurations : o
POUR: 28	ABSTENTIONS: 0	CONTRE:0

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par/transmission à la Préfecture de COLMAR.



ARRONDISSEMENT DE COLMAR-RIBEAUVILLE

Nombre des membres du Conseil Municipal Elus: 29 En fonction: 29 Présents: 28 Procurations: o Excuses: o Absents:1

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE

Le 28 mars 2019 VIA DOTELEC - S2LOW 99 DE-062-200052603-20190325-D2019000

RECU EN PREFECTURE

EXTRAIT N°2019.00054 du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 mars 2019

Le 25 mars 2019, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire Présent(e)(s) : M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, M. Benoît KUSTER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ, Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Evelyne MEYER, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, M. Eliane STAHL, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Marine BORDE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Gilbert MASSON, M. Michel FRITSCH, Mme Isabelle SALVI, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procuration(s):

Absent(e)(s) excuse(e)(s):

Absent(e)(s): M. Jean-François FIRER

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance. Date de convocation: 19 mars 2019

CRÉATION DE PLUSIEURS POSTES D'AGENT CONTRACTUEL SUR DES EMPLOIS NON-PERMANENTS, POUR FAIRE FACE À DES BESOINS LIÉS À DES ACCROISSEMENTS SAISONNIER D'ACTIVITÉ ET TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ

Entendu les explications de M. le Maire,

VU le Code Général des Collectivités territoriales ;

VU la loi nº 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi nº 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment le 2° de l'article 3;

VU le budget de la collectivité territoriale ;

VU le tableau des effectifs de la collectivité territoriale ;

VU le modèle de délibération du Centre de Gestion FPT du Haut-Rhin ;

CONSIDERANT que la législation autorise le recrutement d'agents contractuels pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de 6 mois, renouvelable pendant une même période de 12 mois consécutifs :

CONSIDERANT que la Commune peut être confrontée à un besoin de personnel saisonnier :

CONSIDERANT qu'il convient de créer des postes d'agent contractuel relevant du grade d'Adjoint Technique pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recruter temporairement un personnel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité lié à l'afflux touristique et, par conséquent, à l'augmentation des travaux de ménage et d'entretien des bâtiment et espaces publics,

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

APPROUVE

- La création de 9 postes d'agent contractuels non permanents pour la période allant du 1er mai
- La création de 25 postes d'agent contractuels non permanents pour la période du marché de
- La création de 2 postes non permanents d'Agents de Surveillance de la Voie Publique pour les périodes du 01/05/2019 au 30/09/2019 et du 15/11/2019 au 31/12/2019
- La création d'un poste d'agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 12 mois allant du 1er avril 2019 au 31 mars 2020. L'agent recruté assurera le nettoyage des locaux et espaces publics à temps non complet à hauteur de 28 heures hebdomadaires.

PRECISE QUE les postes seront rémunérés par référence à l'échelon 1 du grade d'Adjoint technique à raison d'une durée hebdomadaire maximale de 35 heures.

AUTORISE le Maire à procéder au recrutement des agents sur les postes précités et à prendre les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 28	Dont présents : 28	Dont procurations : o
POUR: 28	ABSTENTIONS: 0	CONTRE: 0

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.